Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 49

Artikel: Abondance de biens
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-206486

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

soldats commandés par de Verey. Ils n'y furent pas plutôt que les cloches du Païs de Savoye commencèrent à donner l'allarme, et comme ils voulurent faire descente vers Bellerive ils trouvèrent trois compagnies prêtes à les recevoir, de sorte qu'ayant fait volte face à l'autre côté du lac, ils vinrent entre Genthoux et Versoy où ne trouvant que des vieillards et des enfants, ils emportèrent tout ce qu'ils purent jusqu'aux cloches de ces 2 villages pour tout exploit de ce jour là. Le lendemain, ayant appris que les ennemis, à l'approche des Bernois, avaient abandonné Sacconnex et Penex ils sortirent avec de Verey et y mirent garnison. Ils trouvèrent dans ces deux chateaux force provisions qu'ils firent transporter dans la ville et peu de temps après ils firent sauter celui de Peney.

31 janvier. Les Bernois s'avancèrent sur Nyon, mettant le feu à toutes les forteresses et abbaïes du Païs de Vaud.

2 février. L'armée de Berne composée avec ceux de Neuchastel de sept mille hommes arriva à Genève; il fut résolu que l'on marcheroit du côté de St Julien et du Vache pour aller battre le Fort de la Cluse tandis que les gens qu'on avait envoyez sur la montagne rouleroient dessus de grosses pierres. Après que le canon eût joué, ils se rendirent prisonniers et la garnison fut menée à Gex ; on revint chargé de vivres et de butin.

18 février. Les Bernois achevèrent de prendre les meilleures places du Païs de Vaud. Lausanne et Yverdon se rendirent à composition. Le chatteau de Chillon leur donna plus de peine et les Genevois y envoyèrent leur régate pour l'assiéger aussi par eau ; s'étant à la fin rendu, on y trouva quelques prisonniers de Genève. Les Genevois se rendirent maîtres de Jussy, Thy, Peney, Gaillard, Bellerive et Selegny. Ils y etablirent des chastelains et rasèrent le chatteau de Gaillard.

28 mars. On institua des écoles pour la jeunesse et l'on publia à son de trompe qu'on eut à suivre la religion réformée, et les prêtres qui ne voulurent pas s'y conformer furent obligés de se retirer ; mais le nombre en fut petit.

(La fin samedi.) C. T.

FAVEY et GROGNUZ. — Ainsi que nous l'avons annoncé samedi dernier, la nouvelle édition des récits complets des aventures de *Favey, Grognuz et de l'assesseur* est sous presse. Pour répondre au désir qui nous est exprimé de divers côtés, nous recevrons encore exceptionnellement des souscriptions, au prix de 2 francs *jusqu'au 15 décembre* inclusivement. — Le prix de vente, après cette date, sera de 2 fr. 50.

Les deux font la paire. — M. de ***, qui a un œil de verre — personne ne s'en doute — le donne, l'autre soir, en se couchant, à son nouveau valet de chambre afin qu'il le mette dans l'eau pour la nuit.

Ce dernier ne bougeant pas, son maître lui demande ce qu'il attend.

— Que vous me donniez l'autre !

LOU NAZ DÉ TORTOLLION

TORTOLLION avai lou naz bein maladou, einclliou coumeint on pèré mollié-botze et virvoata coumeint on tronc dé tchou. Ci pourrou naz, l'avai commeinci pè veni rodzou, apri vert et ora étai nâ ! Mafion l'avai rîdou mauvaise façon.

L'arai bein vollhiu allâ consurta, mâ ye n'ein avai pas eu lou teimps, câ cein lei avai pra peindeint les fins, et pu apri l'avai ïu onna vatze malada, que cein lei avai medzi ses momeints.

Enfin ye se décida à alla veiré on madzou pè Laosenna que lei de :

— Mâ, mâ, men ami, c'est la gangranna que vos a et onna tota balla, ma fa : ye vao fallia vo copa lou naz !

Et lou madzou lei tenia lou naz coumeint on renâ tint onna balla dzenellie ; on n'arai cru que volliavè lou lei copa tot dé suite et mon galliâ tot épouèri s'est chovâ ein coresseint tant que poavé alla, po allâ bairé dou iadzou dou décis chu la pouère et po se reinfattâ lou cœu à la bounna pliace.

Quand la zu ruminâ on tantenet, s'ein va tzi on autrou madzou que lei dit assebin :

— Voutron naz est fottu, m'ein vai vos lou raccoursi tôt tzaud, atteindè vâ on momeint.

Et peindeint que lou madzou allave tzerzi ses utis po lou coupâ, mon Tortollion tot émochounna aovré la porta et fot lou can tzi on autrou dotteu, po verrè se l'irant ti lè mîmous.

Ci novi vouèté lou naz bin a dra, et lei fâ :

— Ne lei ia pas moïan dé conservâ voutron naz, aobin lou mau vo gagneret lou vesadzou et plie vitou vô lou rimmuèra, mi cein vaudret por vos ; revénidé deman et vos fari l'opérachon.

Po lou coup, Tortollion étai ridou tristou et s'ein va encora tzi on autrou que lei dit ein lou véïeint tot épouéri et eimbêtâ :

— Vos ai dza bein consurta por ci naz ?

— Oh oï, monchu lou dotteu que fâ lou pourrou drôlou.

— Et ti les madzous vos an de que fallia lou copâ.

— Oï, m'an ti fé la mîma reinguienna.

— Eh bein, men ami, crayou qu'ein n'a pas fauta, que fa lou madzou.

— Ah, savé bin que vos îra on tot crânou dotteu, que dit Tortollion.

— Montâ piré chu ci tabouret et pu vos chauttèra ridou avau.

Et vouaiteque mon Tortollion que monté chu la chaula, chaotè avau et son naz tzi dévant li, chu lou pliantzi, et va raolâ dézo lou gardarobe et vouaique mon cô adi plie embêtâ dé ne min avâ dé naz. Lou dotteu qu'étai on bon diablliou, a consolâ Tortollion en lei deseint des goguenettès et en lei faseint rémettré on bî naz ein ferblian verni, tellameint bein fé que nion ne dera que l'a on nez fabrequa.

MÉRINE.

Précieux avantage. — Mlle *** est fiancée pour la seconde fois, et son fiancé, bien que jeune encore, est tout chauve. Ça se voit.

Une brouille survient. On rompt les fiançailles.

— Ce qu'il y a de bon avec vous, fait à son ex-amoureux Mlle ***, c'est qu'on n'a pas de cheveux à vous rendre.

MUFLE

POUR n'être élégant ni aimable, certes, le mot *mufle* n'en est pas moins employé. Il est de langage courant.

Quelle en est la signification précise ?

Ouvrons Littré, a dit M. Hallays, des « Débats » : « MUFLE : Partie nue et recouverte d'une membrane muqueuse qui termine le museau de certains mammifères... — Fig. et par dérison : Visage d'un homme qu'on veut injurier. » Suivent des exemples tirés de Molière et de Voltaire. Et plus loin : « Populairement : Personne laide et désagréable. »

Littré nous apprend enfin qu'autrefois on a dit *moufle* au féminin pour *mufle*, et il cite cet exemple que je vous prie de savourer : « Morbleu, si plus tu m'interromps, je pourrais, à la fin, te donner sur la moufle. » (HAUTEROCHE, *l'Amant qui ne flatte point.*) Observez, en passant, combien les mœurs ont rendu de politesse, puisqu'on dit communément aujourd'hui : « Et va donc, mufle ! et j' te flatte ! »

Littré est incomplet. Ce mot a encore changé de sens. Nous lui avons, depuis quelque temps, donné une acception morale et nous avons inventé la *muflerie*, qui est indépendante de toute disgrâce physique. Il y a des mufles dont les traits sont charmants. Et, oserai-je le dire ? il y a des moufles, belles comme le jour.

Ce fut, je crois, Flaubert, qui, le premier, s'avisa qu'il pouvait y avoir des âmes mufles. Pour lui, le mufle par excellence, le mufle en soi, c'est le philistin, c'est le bourgeois. Mais cette signification est étroite et déjà surannée. Nous l'avons élargie, renouvelée, variée, nuancée.

Il y a dans la muflerie, que j'appellerai contemporaine, de l'impudence, de la lâcheté, du pharisaïsme, quelque chose d'inélégant, de sordide et d'un peu solennel. Le mufle, c'est Joseph Prudhomme qui a mal tourné.

On peut être « canaille » sans être mufle. On peut aussi être mufle sans être « pignouf », ou plutôt, le « pignouf » est un petit « mufle », ou bien encore la muflerie est la fleur du pignoufisme. Si ces définitions vous semblent obscures, prenons quelques exemples dans la quotidienne réalité.

Nous pardonnons à un maître de maison qui nous a invités à dîner avec une « jolie canaille » ; mais nous sommes impitoyables pour celui qui nous a fait dîner avec un mufle.

Faire chanter une riche Société financière est un acte très répugnant. Faire chanter un pauvre diable de commerçant aux abois est une muflerie.

Le député qui se vend pour 100,000 francs est un criminel ; celui qui se vend pour 3000 fr. est un mufle.

En politique, il y a de très braves gens qui, sans perversité, sont incités soit par leur lâcheté naturelle, soit par des intérêts électoraux, à commettre des actes de mufles.

La muflerie est donc une forme particulière de la canaillerie. On peut même dire d'une façon générale que c'est la forme particulière de la canaillerie en France à la fin du XIXe siècle. C'est peut-être une manière d'ignominie propre aux démocrates.

Et maintenant, à quelle époque fut employé pour la première fois le mot *mufle ?*

On assure qu'il tire son origine de l'invasion de 1815, et voici comment :

En ce temps-là, comme lieutenant de Blucher, il y avait dans l'armée prussienne un officier supérieur du nom de Muffling.

Ce général s'en allait toujours disant qu'il était nécessaire à la paix du monde de *détruire la grande Babylone.*

Un jour, après avoir fait braquer sur la butte Montmartre cinq batteries de canons chargés à boulets rouges, tous dirigés sur Paris, il avait dit au roi de Prusse, présent à la manœuvre :

— Sire, faut-il faire tirer ?

Et le roi, stylé par l'empereur de Russie, avait répondu par un non énergique ; mais le fait s'était vite répandu et, de toutes parts, on n'entendait plus que ce cri :

— Ah ! l'affreux Mufle ! Ah ! le vilain Mufle !

ABONDANCE DE BIENS. — Qui veut de la distraction n'est certes point embarrassé. Ce soir, samedi, nous avons, au Casino de Lausanne-Ouchy, une *Soirée d'escrime* de M. le professeur F. Dufour ; au Casino-Théâtre, la soirée annuelle de la *Société des Jeunes commerçants de Lausanne*, avec une pièce inédite de Pierre d'Antan. — Au **Kursaal**, jusqu'à dimanche soir, c'est toujours *Chantecler*, le grand succès, plus toute une série de débuts sensationnels : Blach, nègre danseur, les Orellas, gymnastes, de Sovering, le roi du diabolo, les quatre Bergères, chanteuses hors ligne, etc. — Au **Lumen**, c'est toute l'*affaire Steinhel*, puis un numéro étourdissant, *Mister Stanhope* avec son merveilleux laboratoire électrique. — Au **Lux**, les programmes sont aussi des plus intéressants et des plus variés, comme toujours. — Demain dimanche, puis les 8, 12 et 15 courant, quatre soirées à la Maison du Peuple organisées par l'*Harmonie lausannoise*, avec le concours de la section littéraire, qui a monté avec grand soin *Roulbosse le saltimbanque*, la pièce de Charles Esquier. — Au **Théâtre**, enfin, demain soir, dimanche, *Sous l'épaulette*, un drame militaire à grand spectacle, dont le succès fut partout immense.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.